NOTE

SUR UN NOUVEAU GENRE DE GUÊPES.

Par M. H. de SAUSSURE.

(Séance du 24 Décembre 1851.)

Dans une note que j'eus l'honneur de présenter dans la dernière séance, j'exprimai la nécessité qu'il y avait à faire une révision complète de tous les genres de la famille des Guêpiaires, et de consacrer le soin le plus minutieux à la rectification des erreurs et à la critique de la classification, afin de substituer une méthode claire à l'inextricable nœud dans lequel elle se trouve engagée.

L'un des genres dont la révision est la plus urgente est celui des *Polistes*, dans lequel Fabricius a entassé pêle-mêle tout ce qu'il ne pouvait faire cadrer dans les autres groupes. On y voit figurer côte à côte des insectes sociaux et des insectes solitaires, des abdomens presque sessiles et d'autres longuement pédicellés, et les bouches les plus variées, destinées à des fonctions diverses. Tels sont en particulier les *Zethus cyanipennis*, *arietis*, et plusieurs autres dont le corps gros et carré en avant, dont les palpes labiaux de trois articles, dont l'abdomen supporté par un long pétiole jurent avec le corselet étroit en

avant, les palpes quadri-articulés et l'abdomen arrondi des vrais *Polistes*.

Le type que je me suis proposé d'extraire de ce genre hétérogène est représenté par le *Polistes cœruleus*, lequel forme, avec le *P. cyaneus*, un groupe nettement délimité.

Je ne sais pourquoi, dans toutes les collections que j'ai visitées, j'ai trouvé ces insectes étiquetés du nom de *Zethus*, nom qui ne leur convient en aucune façon, car ils s'éloignent de ces derniers par tous leurs caractères, et n'ont de commun avec eux que la couleur du corps et un certain air de famille (sans vouloir prendre ce terme dans son acception scientifique) qui rapproche les êtres aux yeux du vulgaire, sans révéler d'affinité directe au regard plus perçant du naturaliste, et dont la cause est due au cachet de leur patrie commune. Une pareille confusion est d'autant plus étonnante, qu'aucun auteur n'a jamais décrit ces insectes sous le nom de *Zethus*, mais tel a été le sort de ce genre depuis que Fabricius le composa d'éléments dissemblables, et tel sera toujours le sort des groupes mal caractérisés, de n'être compris par personne (1), et d'avoir servi de magasin commun à tous les types douteux.

Je propose le nom de *Synœca* (2) pour le nouveau genre qu'il est nécessaire de fonder. Les insectes qui le composent jouissent de la plus proche parenté, tant par les formes, par la taille et la couleur, que par leur origine identique; ils forment par conséquent un genre parfaitement naturel. Au premier abord, on pourrait les prendre pour des Guêpes solitaires, mais il n'y a aucun

(1) Latreille lui-même le fondit avec le genre *Eumenes*.

(2) Συν, οἰκεω.

doute à avoir à cet égard, car ils se rattachent aux Guêpes sociales par l'extrême brièveté de la langue et des palpes maxillaires, par la coupe étroite du prothorax, et par la forme droite et cylindrique du pétiole. Fabricius parle du nid du *P. cyaneus*, qu'il dit être recouvert d'une enveloppe très mince, et supporté par une branche d'*Anacardius orientalis*.

Genre SYNOECA.

Car. *Lèvre* courte, la languette de moitié plus courte que le menton, trifide, le lobe médian large, échancré, chacune des quatre divisions portant une glande à son extrémité. Palpes labiaux de quatre articles, les deux premiers d'égale longueur, et le troisième à peu près égal au quatrième.

Mâchoires grandes, l'appendice égal à moins de la moitié de leur longueur. Palpe de même longueur que l'appendice, de six articles, dont le premier est le plus gros et le plus long, les autres petits, de même grandeur, plus renflés au bout qu'à la base, le sixième plus long que le cinquième.

Mandibules, longues, tronquées obliquement, un peu crochues et armées de fortes dents; *formant par leur réunion un bec obtus*.

Antennes filiformes, insérées au milieu de la hauteur de la tête, au centre de deux dépressions ovales.

Tête large, concave en arrière; ocelles en triangle régulier; yeux réniformes, à échancrure peu profonde, ne couvrant pas les côtés de la tête. Chaperon plus large que long, entier, un peu prolongé angulairement à son bord inférieur, portant une dépression longitudinale.

Corselet comprimé, deux fois aussi long que large, se rétrécissant beaucoup à son point d'union avec la tête. Métathorax très incliné, presque vertical, bombé, sans sillon médian. Ecusson saillant, un peu plus large que long.

Abdomen pédicellé, le premier segment tout entier transformé en un pétiole cylindrique, dont le tiers postérieur s'évase un peu en entonnoir et porte un renflement dorsal avec un sillon longitudinal ; au point où ce renflement commence, on remarque un petit tubercule de chaque côté. Le reste de l'abdomen parfaitement conique, un peu comprimé, le second segment s'évasant subitement en cloche, et se rétrécissant un peu en arrière.

Pattes postérieures dépassant de beaucoup l'extrémité de l'abdomen. Tibias armés de deux épines, dont l'une plus courte, droite, l'autre plus longue, courbée en forme de sabre.

Ailes très grandes, dépassant de beaucoup le bout de l'abdomen lorsqu'elles sont pliées longitudinalement ; cellule radiale, grande, triangulaire ; deuxième cubitale offrant un bord radial sensible, troisième en carré oblique, plus petite que la quatrième.

Les insectes qui composent ce genre se ressemblent tous considérablement, ils sont difficiles à distinguer les uns des autres, et forment un groupe parfaitement naturel. Ils sont tous américains.

1. S. COERULEA (1).

Cœrulea, ore nigro, alis cyaneis.

Syn. Fabr. *Polistes cœrulea.* Syst. Piez. 279.

(1) Les mesures de longueur sont prises depuis le front jusqu'au bout du second segment de l'abdomen.

Olivier. *Vespa nigricornis*. Enc. vi. 615. — *Vespa surinama*? id. 676.

Long. 18 mill.; env. 45 mill.

Ouvrière. Corps noir, luisant, à reflets métalliques, de couleur bleu d'acier, sans granulations, mais un peu satiné. Antennes, mandibules et chaperon, noirs, ce dernier luisant, sa dépression peu marquée. Ocelles en triangle allongé, les deux postérieurs assez rapprochés l'un de l'autre. Corselet, pétiole et base du second segment, luisants, d'un bleu d'acier, violet, ou verdâtre avec des reflets irisés. Ecusson plus large que long, partagé par un sillon longitudinal. Abdomen plus noirâtre et plus mat. Pattes noires, avec quelques reflets violets. Ailes brunes, à reflets irisés, deuxième cellule cubitale ayant son bord radial assez étendu.

Habite: Cayenne.

2. S. cyanea.

(Pl. 11, N° III, fig. 2, 2 *a*.)

Cœrulea, ore ferrugineo, alis fuscis.

Syn. Fabr. *Vespa cyanea*. Syst. ent. 372. — Spec. ins. i. 469. — Mant. Ins. i. 293. — Ent. syst. ii. 282. — *Polistes cyanea*. Syst. Piez. 279.
Oliv. *Vespa cyanea*. Ent. vi. 674.

Long. 17 1/2 mill.; env. 44 mill.

Ouvrière. De même couleur que la précédente, mais le pétiole souvent noirâtre. Chaperon, insertion des antennes, mandibules et joue au-dessous de leurs insertions, roux ; bout des mandibules, noir : sillon du chape-

ron très indistinct. Ocelles en triangle régulier. Ecusson portant un sillon longitudinal, et le métathorax un rudiment de ligne enfoncée selon la même directiou. Ailes brunes, avec très peu de reflets irisés. Deuxième cellule cubitale en trapèze, son bord radial au moins de moitié aussi long que son bord cubital.

Var. Corps d'un beau bleu clair, ou, au contraire, presque entièrement noir.

Habite : Cayenne, Surinam et le Brésil.

3. S. AZUREA, Mihi.

Cœrulea, ore ferrugineo, alis cyaneis.

Long. 15 1|2 mill.; env. 39 mill.

OUVRIÈRE. Un peu plus petite que la précédente, mais du reste entièrement semblable, si ce n'est que le point d'insertion des mandibules a moins de roux; tubercules du pétiole plus marqués. Ailes violettes, seconde cellule cubitale plus rétrécie vers la radiale, son bord radial moindre que la moitié du bord cubital.

Var. Chaperon bleu, bordé de roux. Joues entièrement bleues jusqu'à l'origine des mandibules.

Habite : Le Brésil, Bahia. Quelques individus de la collection de M. Guérin-Méneville viennent du Mexique.

4. S. ULTRAMARINA, Mihi.

(Pl. 11, N° III, fig. 1, 1 *a*, 1 *b*.)

Violacea, alis fuscis, clypeo nigro maculato.

Mâle. Long. 17 mill.; env. 42 mill.

Male. Tête, corselet et abdomen, d'un bleu d'outremer tirant sur le violet, luisants, avec quelques teintes roses; sans granulations. Chaperon violet ou rose, marqué au milieu d'un carré noir; son sillon indistinct. Mandibules rousses, leurs dents peu prononcées. Ocelles en triangle régulier. Antennes inconnues. Pattes noires à reflets métalliques. Ailes brunes, presque sans reflets irisés.

Ouvrière. Comme le mâle, le pétiole un peu rebordé postérieurement et liseré de brun; les ailes plus foncées, ayant des reflets violets.

Habite : Sainte-Catherine au Brésil. Ce doit être par erreur qu'un individu est étiqueté comme venant de Manille.

Nota. Cette espèce est facile à distinguer à ses belles couleurs et à son abdomen qui est aussi bien coloré que le thorax, et non noirâtre comme dans les espèces précédentes.

5. S. violacea, Mihi.

Cyaneo-nigra, ferrugineo abdominisque segmento secundo, rubro bimaculato, alæ fuscæ.

Long. 16 mill.; env. 40 mill.

Ouvrière. Noire, avec des reflets violets comme dans le *S. cyanea.* Chaperon, mandibules, et une tache au-dessus de leurs insertions rousses. Pétiole noir, *sans sillon dorsal*, mais avec un simple point déprimé. Abdomen noir, le second segment orné de chaque côté d'une tache rouge irrégulière. Pattes noires. Ailes brunes, avec quelques faibles reflets irisés.

Habite : Le Brésil. Rapporté de Sainte-Catherine par M. Auguste de Saint-Hilaire.

6. S. CHALIBEA, Mihi.

Virida, abdomine cœruleo, ore ferrugineo, alis albidis, subferrugineis.

Long. 16 mill.; env. 38 mill.

OUVRIÈRE. Tête et corselet d'un vert métallique, lisses, luisants. Chaperon presque circulaire, roux, ainsi que les mandibules, sa dépression peu distincte. Antennes noires, un peu ferrugineuses au bout. Métathorax très finement ponctué. Pétiole vert, bleu, ou noir, roux à sa base, son sillon presque nul. Abdomen bleu ou noir, luisant. Insertions des ailes, dessous de la tête, du corselet, et les hanches, ferrugineux. Pattes brunes. Ailes *transparentes*, un peu ferrugineuses, d'un brun foncé le long de la côte.

Var. Dessus du corselet passant au ferrugineux.

Habite : Cayenne.

Explication de la planche 11, *N° III.*

Fig. 1. *Synœca ultramarina*, Saussure, de grandeur naturelle.

1 *a*. *Id.* Tête très grossie.

1 *b*. *Id.* Mâchoire, grossie.

2. *Synœca cyanea.* Lèvre, grossie.

2 *a*. *Id.* Mandibule, grossie.